PROCES-VERBAL

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Réunion du : Lundi 11 mars 2019

Présidence : Mr. ANTONIOTTI Pierre

Présent(s) : Mr. BASTIANI Ange – Mr. PETTINATO Joseph (CD) et Mme GARDELLA Sandra (CD) en visioconférence

---

Absent(s):

Assiste(nt) :

---

1 – STADE LAURENT FLORI (201040101) Commune d'ECCICA SUARELLA

Compte rendu de visite du 04/03/2019

Objet : Demande de classement fédéral en niveau 5 SYE.

- **Etaient présents :**

Commune d'Eccica Suarella :

Mr Poli Pierre, Maire.
Mr Bartolomei 1er Adjoint

Clubs :

Mme Ettori Sandra
Mr Pellegrinetti Xavier

CRTIS :

Mr Antoniotti Pierre, Président
Mr Pettinato Joseph, Membre
Mme Gardella Sandra, Membre

Assiste :

Mr Ponzevera Antoine

HISTORIQUE DU DOSSIER

Le stade LAURENT FLORI est classé en Foot à 11 provisoire. Un nouveau synthétique a été mis en place et les vestiaires ont été réhabilités pour un classement en niveau 5 SYE.

1) **Clôture du stade :** Le stade est entièrement clôturé et le clos à vue est respecté sur toute la périphérie.

2) **TERRAIN :** Aire de jeu – Dimensions 105 X 68 m. Pelouse synthétique de nouvelle génération.

- Rapport d'essai, mesure des qualités sportives et de sécurité de labosport en cours de réalisation.
- Buts, filets, fanions : Conformes
- Bancs de touche abrités : sont placés à l'opposé de la butte public, à 3,50m de la ligne de touche.

Joueurs : 5m, 10 places.
Officiels : 2m, 3 places.
Zone technique tracée.

- Dégagements : Conformes à 2,50m. Et 6m derrière les buts.
- Protection de l'aire de jeu : Une clôture de 2,50m sur tout le contour.
- Accès vestiaires terrain : Zone avec accès direct au terrain. Hors public et sécurisé.

VESTIAIRES ET LOCAUX ANNEXES

- Vestiaires situés dans un bâtiment plein pied, situés près de l'entrée du stade.
- 2 vestiaires joueurs de 20m² chacun équipés d'une climatisation, de bancs, de porte manteaux. Douches équipées de 6 pommeaux et d'un wc.
- Vestiaire arbitre de 15m² climatisé, 1 banc, 1 table, 1 chaise et 1 porte manteau.

Sanitaires officiels : Conforme.

Protection des officiels : Un parc de stationnement est en cours de réalisation avec accès direct aux vestiaires.

Parking Public : Le stationnement se fait sur une grande aire de stationnement clôturé avec un grand portail d'entrée.

Tribune : L'accès pour le public se situe sur une grande butte qui surplombe le terrain. Clôturé et fermé par un portail en cours d'installation.

Eclairage : Un éclairage de type E5 a été réalisé et sera contrôlé ultérieurement.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

La Commission demande de fournir le PV de la Commission de Sécurité ou de l'APAVE ainsi que l'AOP

CONCLUSIONS

Cette remarquable installation appelée à recevoir diverses rencontres seniors et jeunes en toute sécurité peut prétendre un classement en niveau 5 SYE avec un avis favorable de notre commission. La CRTIS remercie Mr le Maire d'Eccica ainsi que les personnes présentes pour l'accueil amical et sportif.

---

2 – STADE SAINT FRANCOIS (201680101) Commune de MONTICELLO.

Compte rendu de visite.

Objet : Demande de changement de niveau en niveau 5. Pelouse

- **Etaient présents :**

Commune de Monticello :

Mr Mattei, Maire.
Mr Giuntini, Gardien du stade

Clubs de Monticello :

Mr Pancciaticci, Entraineur
Mr Filippi, Entraineur Adjoint

CRTIS :

Mr Antoniotti Pierre, Président
Mr Bastiani Ange, Membre

HISTORIQUE DU DOSSIER

Le stade Saint François initialement classé en niveau 4 doit subir un changement de niveau pour un classement en niveau 5 (pelouse) car certaines parties des structures initiales doivent faire l'objet d'une remise aux normes actuelles. Néanmoins ces installations qui font l'objet d'un entretien performant gardent leur fonctionnalités, grâce à l'équipe locale qui opère dans le championnat régional.

1) **Clôture du stade :** Le stade est entièrement clôturé sur toute la périphérie, cependant cette clôture doit faire l'objet d'un renouvellement aux normes sur une hauteur de 2m20 minimum.
2) **Terrain :** La surface du terrain est aux normes fédérales avec les dimensions de 105 X 68.

Dégagements : Les dégagements latéraux sont aux normes à savoir 2,80m de chaque côté. Les dégagements derrière les buts sont de 6m minimum. Tous ces dégagements sont conformes.

Buts, filets, fanions : Conformes.

Banc de touche abrités : Sont placés côté opposé de la tribune d'honneur, ces bancs sont en dur et doivent être changés avec du PVC aux normes actuelles. « Le Maire s'est engagé à les détruire et les changer par rapport à nos indications avant la fin du mois »

Protection de l'aire de jeu : Voir clôture du stade.

Accès vestiaires – terrain : Accès direct par terrain d'honneur. 10m à parcourir en zone d'accès interdite au public.

VESTIAIRES ET LOCAUX ANNEXES

Les vestiaires et locaux sont situés côté NORD / OUEST. 4 vestiaires composent l'ensemble des vestiaires qui ne respectent plus les surfaces et doivent être mis aux normes actuelles. Ils restent cependant utilisables et fonctionnels avec douches composées de 6 pommeaux. Une mise aux normes s'impose également pour le vestiaire arbitre. 1 local fonctionnel est mis à disposition pour les délégués. 1 local supplémentaire pourra être mis à disposition comme infirmerie.

Sanitaires officiels : Conformes

Salle de repos et de réunion : Conformes

Protection des officiels : Un parc de stationnement est réservé pour les véhicules des joueurs et officiels dans une zone située en contrebas des vestiaires avec accès direct aux vestiaires. Ce parc est sécurisé et devra être opérationnel pour les rencontres à venir.

Parking public : Absence de parking public cependant les abords présentent des surfaces assez conséquentes pour garer le nombre de spectateurs appelés à assister aux rencontres.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

La Commission demande de fournir :

- L'arrêté d'ouverture au public : 12/08/1998
- PV CDS ou APAVE à renouveler et présenter dans les plus brefs délais.

CONCLUSIONS :

Le local médical et le bureau des délégués doivent être rétablis dans leur fonction. Des glaces miroir doivent être posées dans tous les vestiaires (joueurs et arbitres). Le Maire de la commune Mr Mattei présent lors de notre visite s'est engagé à lever toutes les réserves émises et entreprendre tous les travaux nécessaires pour une remise aux normes des installations. La Commission donne un avis favorable pour un classement de l'installation en niveau 5pelouse. La Commission émet également un avis favorable pour le déroulement de la rencontre en fin de mois concernant la Coupe de Corse à condition que les travaux demandés soient réalisés. Une nouvelle visite sera effectuée avant la fin du mois. La CRTIS remercie Mr le maire et les personnes présentes pour l'accueil.

3– STADE COMMUNAL DE VICO (200000507) Compte rendu de visite du 05/03/2019

Objet : Demande de classement fédéral en niveau 6. Stabilisé

- **Etaient présents :**

Commune de Vico :
1er adjoint au Maire

Clubs de Vico :
Mr Arrighi, Président

CRTIS :
Mr Antoniotti Pierre, Président
Mr Pettinato joseph, Membre
Mr Ponzevera Antoine, Membre

HISTORIQUE DU DOSSIER

Ce stade qui reçoit des matchs de régional 4 est en stabilisé et vétuste concernant son utilisation.

Clôture du stade : Le clos à vue est respecté sur toute la périphérie.

Terrain : Dimensions. 100 X 60m. Stabilisé. Inégal par endroit. Aucun traçage lors de la visite. Arrosage absent. Eclairage d'entrainement par 4 poteaux en bois.

Buts, filets, fanions : Conformes sauf fanions absents.

Bancs de touche abrités :
3m joueurs
1,50m officiels

Accès vestiaires terrain : Accès direct. Le public devra être dirigé sur le côté vers le terrain de tennis.

Dégagements : 2,50m.

Protection de l'aire de jeu : Conforme

VESTIAIRES ET LOCAUX ANNEXES

- Vestiaires joueurs : 16m². Vétuste. Douches avec 4 pommeaux.

- Vestiaires arbitre : Vétuste. 1 table et 1 chaise devront être mis en place.

- Vestiaires délégué : Devra être réaménagé et rétabli avec 1 chaise et 1 table.

Tous les locaux sont à rétablir dans leur fonctions (actuellement dépôt de matériel).

- Sanitaires : Conformes et non suffisants.

- Protection des officiels : Absence de parc de stationnement sécurisé.

- Gestions de la sécurité et de l'accueil des spectateurs : Terre-plein extérieur servant de parking non sécurisé.

FORMALITE ADMINISTRATIVES

La Commission demande de fournir :

- L'AOP
- PV de l'APAVE à présenter dans les plus bref délais.

CONCLUSIONS

Ce stade qui est utilisé actuellement pour les compétitions de R4, demande un réaménagement total si le club monte en catégorie au-dessus. Vu l'absence de documents demandés le jour de la visite. La CRTIS laisse en suspens l'autorisation de débuter les compétitions dans l'attente de ces documents,
La Commission donne un avis favorable pour un classement de niveau 6.